



ACADEMIE DE RENNES

CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre les Soussignés :

L'ACADÉMIE DE RENNES

Rectorat
96, rue d'Antrain
35705 Rennes

représentée par Monsieur Serge GUINCHARD, Recteur, d'une part ;

et

EDF

Délégation Régionale Bretagne
7 Rue Maillard de la Gournerie
TSA 43935
35039 RENNES CEDEX

représentée par Monsieur Bernard MAILLARD, Délégué Régional Bretagne, d'autre part ;

PREAMBULE

La présente convention se substitue à la convention signée par les parties en septembre 2001 pour une durée de 3 ans. Elle a pour objet de renouveler le partenariat entre l'Académie de Rennes et Electricité de France.

La présente convention tient compte du retour d'expérience de la convention précédente, des **attendus** identifiés au cours des comités de pilotage et des contraintes internes et externes de chaque partenaire.

Elle constitue le cadre de référence dans lesquels s'inscriront les actions menées en partenariat par EDF en Bretagne et l'Académie de Rennes et ses établissements scolaires.

1. OBJET

Les deux parties de la convention se fixent pour objectifs de :

1.1. valoriser et faire mieux connaître les filières scientifiques et techniques auprès des jeunes

On constate une forte et préoccupante désaffection des filières techniques et scientifiques et un déficit d'image des métiers techniques.

Le projet académique 2003-2006 se donne pour objectif de valoriser ces filières auprès des jeunes.

EDF en Bretagne souhaite également intéresser les jeunes aux métiers scientifiques et techniques, notamment ceux touchant à l'énergie.

1.2. favoriser la connaissance des enjeux énergétiques et du développement durable

Le développement durable, en particulier, les connaissances sur les énergies renouvelables, est l'un des domaines d'investissement d' EDF en Bretagne.

L'éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD) est également une préoccupation de l'Education Nationale. EDF en Bretagne et l'Académie de Rennes souhaitent ensemble favoriser la connaissance des enjeux énergétiques et du développement durable.

1.3. développer l'accueil des jeunes dans les unités EDF en Bretagne

L'accueil des jeunes en formation dans les entreprises est un élément fondamental du système de formation professionnelle, un axe de coopération prioritaire. A ce titre, l'Académie de Rennes a élaboré une charte d'accueil des jeunes en entreprise à laquelle EDF en Bretagne a été associée.

En tant que partenaire de cette démarche, EDF en Bretagne souhaite continuer à y apporter sa contribution.

1.4. contribuer à la formation du personnel d'EDF en Bretagne en s'appuyant sur les moyens mis à disposition par l'Académie de Rennes (GRETA – VAE...)

Cet axe de collaboration prend une dimension particulière au regard des évolutions de la réglementation.

EDF en Bretagne identifie plusieurs enjeux :

- Contribuer au développement de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)
- être acteur dans les jurys VAE
- développer la connaissance de l'offre de formation des GRETA

1.5. mettre en valeur les actions développées dans le cadre de cette convention

Le bilan des coopérations entre EDF en Bretagne et l'Académie de Rennes fait apparaître une méconnaissance de l'existence même de la convention qui lie les parties. Une mise en valeur des actions organisées dans ce cadre permettrait un développement et une meilleure lisibilité des relations entre les unités et les établissements scolaires.

Les actions correspondant à ces objectifs sont définies dans les « fiches actions » annexées à la présente convention.

Il est désigné pour chacune des fiches actions de la Convention un groupe de pilotes chargés de développer les actions recensées. Ces derniers définissent la fréquence et la nature de leurs échanges en vue d'assurer la mise en œuvre des actions.

2. COMITE DE PILOTAGE

2.1 Composition du Comité de pilotage

Ce Comité de pilotage est composé de représentants de l'Académie de Rennes et d'EDF en Bretagne.

Les représentants de l'Académie de Rennes sont les suivants :

- le recteur ou son représentant,
- le délégué académique aux enseignements techniques,
- le délégué académique à la formation continue,
- le chef des services académiques d'information et d'orientation,
- la déléguée académique à la formation et à l'innovation,
- les inspecteurs référents du secteur

Les représentants d'EDF en Bretagne sont les suivants :

- le Délégué Régional EDF en Bretagne
- le Directeur de Cabinet de la Délégation Régionale Bretagne
- le Conseiller Communication de la Délégation Régionale Bretagne
- l'Attaché à la Direction Régionale de l'Emploi
- le Conseiller Développement Durable

Le Comité de pilotage se réserve la possibilité d'inviter les experts nécessaires en fonction de l'ordre du jour. L'invitation d'expert devra faire l'objet d'un accord préalable écrit des parties.

Il se réunira au minimum deux fois par an la première année et une fois au cours des années suivantes.

2.2 Mission du Comité de pilotage

Il assure un rôle d'animation et d'impulsion auprès des parties à la convention, de suivi et d'évaluation de l'exécution des axes de coopération définis dans la présente convention.

Une fois par an, un bilan des opérations décrites dans la présente convention est dressé en présence de tous les acteurs et le programme d'activité est élaboré pour l'année suivante.

3. COMMUNICATION

L'Académie de Rennes s'engage à respecter scrupuleusement la charte graphique d'EDF sur l'ensemble des documentations. EDF sera consultée avant diffusion des documentations afin de vérifier notamment le respect de ladite charte graphique et pourra s'opposer à la reproduction de son logo sur un ou plusieurs supports sans avoir à en justifier.

L'Académie de Rennes reconnaît que la remise des caractéristiques du logo d'EDF ne lui confère aucun droit de propriété sur le logo lui-même et sur tout élément d'identification d'EDF.

Par ailleurs, l'Académie de Rennes s'interdit de porter atteinte à la réputation, à l'image de marque d'EDF.

EDF peut communiquer sur son soutien à l'Académie de Rennes

4. DUREE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT

La présente convention prend effet à la date de la signature.

Elle est conclue pour une durée de trois ans renouvelable par périodes de un an par tacite reconduction.

5. MODIFICATIONS DE LA CONVENTION

Elle pourra, si besoin, être modifiée en cas de signature nouvelle d'un accord cadre entre EDF en Bretagne et le ministère de l'Education Nationale, de manière à assurer la cohérence des actions avec les orientations politiques de l'entreprise et du ministère.

Toute modification de la présente convention devra faire l'objet d'un accord écrit des parties sous forme d'avenant.

6. RÉSILIATION

Chacune des parties pourra demander à ce qu'il soit mis fin à la présente convention, sous réserve d'un préavis de quatre mois. La convention pourra alors être résiliée si l'autre partie donne son accord écrit.

Dans tous les cas, les actions déterminées pour l'année scolaire en cours seront menées à leur terme pour ne pas pénaliser les élèves et les étudiants.

7. INTERLOCUTEURS

Pour le suivi d'exécution de la présente convention, les parties désignent comme interlocuteurs :

- pour EDF en Bretagne : Monsieur Bernard MAILLARD, Délégué Régional, 7 Rue Jules Maillard de la Gournerie TSA 43935 35039 – RENNES CEDEX
- pour l'Académie de Rennes : Monsieur Serge GUINCHARD, Recteur, 96 Rue d'Antrain 35705 - RENNES

Tout changement d'interlocuteur fera l'objet d'une information écrite et préalable à l'autre partie.

8. DIFFERENDS ET LITIGES

Les parties cocontractantes conviennent de s'efforcer de trouver un règlement amiable à tout litige qui pourrait survenir dans l'interprétation ou l'exécution de cette convention. Si toutefois un différend ne pouvait faire l'objet d'une conciliation entre les parties, il serait soumis aux tribunaux de Paris compétents.

Fait à Rennes en trois exemplaires originaux, le 9 janvier 2006

**POUR L'ACADEMIE
DE RENNES,**

**Le recteur ,
Serge GUINCHARD**

**POUR EDF,
la Délégation Régionale Bretagne**

**Le délégué régional,
Bernard MAILLARD**

ANNEXE 1 :

FICHES ACTIONS

CONVENTION Académie de Rennes / EDF en Bretagne
Fiche Actions N° 1

Objectif

Valoriser et faire mieux connaître les filières scientifiques et techniques auprès des jeunes.

Contexte / Enjeux :

Afin d'enrayer la désaffection des filières techniques et scientifiques, l'enseignement scientifique et professionnel doit être mieux connu et valorisé.

Une communication pertinente sur les métiers industriels doit favoriser le flux des jeunes vers ces filières ..

Pilotes : Académiques : DAET*/DAFCO*/CSAIO*/Inspecteurs
EDF en Bretagne : Directeur de Cabinet / Attaché DRE* / Conseiller Communication

ACTIONS A ENTREPRENDRE	Indicateurs	Echéancier
1. Permettre l'accueil d'enseignants volontaires dans les unités EDF en Bretagne afin de favoriser la connaissance du monde industriel et de ses métiers	Nombre de jours d'accueil Nombres d'enseignants concernés	
2. Accueillir des enseignants ou représentants de l'Académie dans des manifestations (conférence / Exposition / Réunion) sur des thématiques ciblées organisées par EDF en Bretagne (ENR ...)	Nombre enseignants Nombre réunions	
3. Contribuer à la conception d'outils d'information valorisant l'enseignement scientifique et technique, en partenariat avec la DRONISEP* (articles, vidéo, interview).	Temps passé Outils proposés	
4. Favoriser le partenariat dans le cadre de l'option en classe de troisième "Découverte Professionnelle"	Interventions ou actions de coopération	

* Voir lexique

CONVENTION Académie de Rennes / EDF en Bretagne
Fiche Actions N° 2

Objectif

Favoriser la connaissance des enjeux énergétiques et du développement durable

Contexte / Enjeux :

EDF en Bretagne et l'Académie de Rennes souhaitent favoriser la connaissance des enjeux énergétiques et du développement durable auprès des jeunes, en mettant en œuvre des actions de sensibilisation

Pilotes : Académiques : DAET*/DAFCO*/CSAIO*/Inspecteurs

**EDF en Bretagne : Directeur de Cabinet / Attaché DRE* / Conseiller Communication /
 Conseiller Développement Durable**

ACTIONS A ENTREPRENDRE	Indicateurs	Echéancier
1. Conférence dans l'enseignement primaire sur l'usage de l'énergie et la prévention des risques	Nombre de conférences	Année scolaire
2. Conférence dans l'enseignement secondaire sur les enjeux énergétiques et de développement durable	Nombre de conférences	Année scolaire
3. Développer la culture scientifique sur l'énergie en s'appuyant sur les plates-formes pédagogiques énergies renouvelables	Nombre d'élèves impliqués	
4. Mettre le site Internet d'eDF en tant que ressource sur l'énergie auprès des jeunes et des enseignants		
5. Promouvoir la mallette pédagogique « Enjeux énergétiques et développement durable » dans les établissements scolaires.	Nombre de demandes des enseignants de l'Académie	
6. Possibilité de réaliser des conférences destinées aux enseignants et conseillers d'orientation psychologues en formation (Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM) et Centre de Formation des Conseillers d'Orientation Psychologues (CEFOCOP).	Nombre de conférences Nombre de réunions	
7. Organiser avec les IPR des cercles de réflexion sur des sujets intéressant les 2 parties (ex. EEDD*)		

* Voir lexique

CONVENTION Académie de Rennes / EDF en Bretagne
Fiche actions N° 3

Objectif

Développer l'accueil des jeunes dans les unités régionales EDF en Bretagne

Contexte / Enjeux :

Afin de favoriser la connaissance des jeunes du monde industriel et de ses métiers, il est nécessaire de renforcer l'efficacité de la formation professionnelle grâce à une meilleure interaction entre les établissements scolaires et EDF en Bretagne.

**Pilotes : Académiques : DAET*/DAFCO*/CSAIO*/Inspecteurs
EDF en Bretagne : Directeur de Cabinet / Attaché DRE* / Conseiller Communication**

ACTIONS A ENTREPRENDRE	Indicateurs	Echéancier
1 Accueil des stagiaires scolaires dans les unités EDF en Bretagne	Nombre d'élèves - Nombre de jours (rapport 2003)	Année scolaire
2 Organisation de visites de sites EDF en Bretagne ciblés (Rance – Unité Nucléaire – Recherche & Développement ...)	Nombre d'élèves - Nombre d'enseignants	Année scolaire

CONVENTION Académie de Rennes / EDF en Bretagne
Fiche actions N° 4

Objectif

Contribuer à la formation du personnel d' EDF en Bretagne en s'appuyant sur les moyens mis à la disposition par l'Académie de Rennes.

Contexte / Enjeux :

La nouvelle organisation d'EDF en Bretagne fait apparaître de nouvelles compétences nécessaires aux métiers du Groupe. Elle nécessite une formation continue de ses salariés. L'Académie de Rennes est en mesure de mettre à disposition du Groupe des moyens qui répondent à cet enjeu.

**Pilotes : Académiques : DAET*/DAFCO*/CSAIO*/Inspecteurs
EDF en Bretagne : Directeur de Cabinet / Attaché DRE***

ACTIONS A ENTREPRENDRE	Indicateurs	Echéancier
<ol style="list-style-type: none">1 Développer la validation des Acquis de l'Expérience (VAE)2 Participation d'un agent EDF en Bretagne dans les jurys VAE *3 Faire connaître l'offre de formation des GRETA (voir Délégation Académique à la Formation Continue)	Nombre d'agents EDF en Bretagne	

* Voir lexique

CONVENTION Académie de Rennes / EDF en Bretagne
Fiche actions N° 5

Objectif

Mettre en valeur les actions développées dans le cadre de la convention entre l'Académie de Rennes et EDF en Bretagne

Contexte / Enjeux :

Afin de mieux faire connaître la convention entre l'Académie de Rennes et EDF en Bretagne et d'en valoriser les actions développées, une communication pertinente et ciblée doit être mise en œuvre.

**Pilotes : Académiques : DAET*/DAFCO*/CSAIO*/Inspecteurs
 EDF en Bretagne : Directeur de Cabinet / Conseiller Communication**

ACTIONS A ENTREPRENDRE	Indicateurs	Echéancier
1 Porter à la connaissance des entités EDF en Bretagne et des BAPE* les termes de la présente convention		
2 Constituer 1 annuaire des correspondants BAPE* et EDF en Bretagne		
3 Effectuer la promotion de la convention au cours des réunions internes respectives	Nombre d'informations données	
4 Effectuer un bilan annuel des actions de coopération		
5 S'inviter mutuellement à des réunions et cercles de réflexions	Nombre de réunions	

* Voir lexique

LEXIQUE DES SIGLES

ABRET : Association Bretonne pour la Recherche et la Technologie

AC² : Animation Communication

BAPE : Bassins d'Animation de la Politique Educative

CEFOCOP : Centre de Formation des Conseillers d'Orientation Psychologues

CLE : Conseil Local à l'Energie

CSAIO : Centre des Services Académiques d'Information et d'Orientation

DAET : Délégation Académique aux Enseignements Techniques

DAFCO : Délégation Académique à la Formation Continue

DRE : Direction Régionale de l'Emploi

DRONISEP : Délégation Régionale de l'Office National d'Information
sur les Enseignements et les Professions

EEDD : Education à l'Environnement pour un Développement Durable

EN : Education Nationale

ENR : Energie Nouvelle Renouvelable

GRETA : Groupement d'Etablissements

IA : Inspection Académique

IPR : Inspection Pédagogique Régionale

IUFM : Institut Universitaire de Formation des Maîtres

NADOZ : Site d'orientation de l'Académie

VAE : Valorisation des Acquis et de l'Expérience